

## LIENS UTILES

► Le **Crous** (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) pour les bourses, le logement, les aides financières. Consultation des assistants sociaux du CROUS de Créteil présents à la Maison de la santé de l'université :

01 45 17 12 21 ou 12 23

[www.crous-creteil.fr](http://www.crous-creteil.fr)

[social@crous-creteil.fr](mailto:social@crous-creteil.fr)

► La **MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées) du Val-de-Marne pour l'évaluation des besoins et la proposition d'un plan personnalisé de compensation du handicap.

01 43 99 79 00

[www.valdemarne.fr](http://www.valdemarne.fr)

→ À votre service → Handicap → MDPH

► **Handi-U**

Le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour les étudiants en situation de handicap :

[www.handi-u.fr](http://www.handi-u.fr)

## CELLULE HANDICAP DE L'UPEC

### NOUS CONTACTER

01 45 17 13 83

[handicap@u-pec.fr](mailto:handicap@u-pec.fr)

### NOUS RENCONTRER

► **Service de santé universitaire (SSU) :**

Campus centre

Maison de la santé

61, avenue du Général de Gaulle

94000 Créteil



Édition : 02.2026

# VIE ÉTUDIANTE & HANDICAP

**UPEC**

UNIVERSITÉ  
PARIS VAL DE MARNE  
975 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
93000 CRETEIL

## CELLULE HANDICAP DE L'UPEC

### MISSION

La cellule handicap est un dispositif d'accueil, de conseil et d'accompagnement pour tout étudiant en situation de handicap, même temporaire. Elle s'emploie, en relation avec les services concernés, à résoudre les difficultés rencontrées sur le plan pédagogique, social, humain ou environnemental.

## DÉMARCHES À ACCOMPLIR

► **Prendre rendez-vous** avec un médecin du Service de santé universitaire (SSU) qui déterminera les aménagements nécessaires au bon déroulement de vos études et/ou de vos examens.

Télécharger, imprimer et remplir les documents «*Demande d'aménagement*» et «*Plan d'accompagnement*» disponibles sur :

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)

→ Vie de Campus → Accompagnement du handicap

La cellule handicap se charge ensuite de mettre en œuvre les mesures adaptées à chaque étudiant en coordonnant ses besoins spécifiques avec l'équipe pédagogique et la scolarité de sa formation.

## ACCESSIBILITÉ

Compte-tenu de la multiplicité des sites d'enseignement à l'université, il est important de prendre contact au plus tôt avec la cellule handicap afin d'anticiper l'accessibilité des locaux.

## AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES ET EXAMENS

► **Celui-ci peut concerner :**

- le **temps de composition majoré**, indiquant le type d'épreuves concernées (écrite, orale, pratique) ;
- l'**accès aux locaux** (ascenseur, parking...);
- l'**installation matérielle** dans la salle d'examen ;
- l'**utilisation de machine** ou de **matériel technique** ou **informatique** ;
- l'**aide humaine** : secrétariat, prise de notes, interprétariat / accompagnement par un spécialiste d'un mode de communication;
- l'**adaptation** dans la présentation des sujets ;
- ou **toute autre mesure** jugée utile.

## SERVICES DÉDIÉS À VOTRE ACCOMPAGNEMENT

### LE SSU

**Service de santé universitaire**

Pour les demandes d'aménagement et prise de rendez-vous :

- au **01 45 17 15 15**
- Directement à l'accueil de la Maison de la santé au Campus centre
- Sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr) → **SSU UPEC étudiants**

### LE RÉSEAU DE SANTÉ DE L'UPEC

**Résus+** vous permet d'accéder à des consultations privilégiées auprès de professionnels de santé du réseau, pratiquant le tiers payant et qui s'engagent, dans la mesure du possible, à vous recevoir sous 48h.

[resusplus.u-pec.fr](http://resusplus.u-pec.fr)



### LE SCUO-BAIP

Le **Service commun universitaire d'information et d'orientation** — **Bureau d'aide à l'insertion professionnelle** vous aide dans la définition du projet professionnel, vous assiste dans la recherche de stages et d'emploi.

Il anime un réseau de correspondants internes à l'UPEC pour faciliter les points de rencontre avec les entreprises partenaires dans le recrutement d'étudiants en situation de handicap.

01 41 78 47 96  
[orientation@u-pec.fr](mailto:orientation@u-pec.fr)

### LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Le **Service Vie de campus** met à votre disposition des antennes : logement, emploi, accompagnement des initiatives étudiantes ainsi qu'une permanence juridique.

01 45 17 70 65  
[viedecampus@u-pec.fr](mailto:viedecampus@u-pec.fr)

### LE SUAPS

Le **Service universitaire des activités physiques et sportives**, avec l'antenne culture du **Service Vie de campus**, vous proposent gratuitement plus de cinquante activités à découvrir pour le plaisir ou dans le cadre des UE d'ouverture.

01 47 17 13 84  
[suaps@u-pec.fr](mailto:suaps@u-pec.fr)

01 45 17 19 84  
[culture@u-pec.fr](mailto:culture@u-pec.fr)

### LE SCD

Le **Service commun de documentation** (les bibliothèques) est présent sur tous les sites de l'université avec des correspondants handicap et un accompagnement par des moniteurs.